ASSURANCE DES EMPRUNTEURS (GARANTIES, PRODUITS ET PILOTAGE)

Dáfáranas	Durá a	Niveau	Modelité e	Tavifa .
Référence : MA623	Durée : 1 jour - 7 h	Niveau : Perfectionnement	Modalités : Présentiel ou à distance	Tarifs : 950,00 €

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Cette formation donne des clés pour bien comprendre le pilotage de ce type de garantie

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Formation basée sur de nombreux exemples.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Assurance des emprunteurs (ADE) Généralités
- 1. Catégories de prêts
- 2. Types de prêts et leur fonctionnement
- 3. Types de contrats
- 4. Cadre juridique : principales lois et conventions
- B. Réflexions autour de la construction d'un produit de type ADE
- 1. Tarification individuelle ou mutualisée Quel choix ?
- 2. Eléments constitutifs de la prime d'assurance
- 3. Etapes de construction du produit d'assurance des emprunteurs
- 4. Prise en compte des risques liés au comportement des assurés
- C. Tarification en ADE
- 1. Données nécessaires à la tarification
- 2. Tableaux d'amortissement et flux liés au crédit
- 3. Calcul de la prime pure d'assurance par garantie

Cas pratique

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs

Cadres dans l'assurance

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à **mo-inscriptions@ifpass.fr** au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 31/10/2025 à 23:38